

**BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR  
ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION**

CORRECTION

**SESSION 2016  
EPREUVE E5  
ETUDE DES CONSTRUCTIONS**  
Sous-épreuve U5.2  
**DEFINITION DES OUVRAGES**  
**Durée : 4 heures-coefficient 3**

**Matériel autorisé :**

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Circulaire n°99-186, 16/11/1999)

**Documents à rendre avec la copie :**

- Document réponse DR1 : page 19/20
- Document réponse DR2 : page 20/20

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Le sujet se compose de 20 pages, numérotées de 1/20 à 20/20

**Aucun document autorisé**

**Eléments de correction**

BTS ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION		Session 2016
ECEDOUV	Sous épreuve U5-2 : DEFINITION DES OUVRAGES	Page 1 / 4

## DOCUMENT REPONSE DR 1

Afin de lever toute éventuelle ambiguïté entre les différentes pièces du marché, vous prendrez comme référence ce tableau récapitulant les différents revêtements de sol utilisés pour ce projet.

Remarque : les placards recevront le même revêtement de sol que la pièce dont ils dépendent.

<b>A1 : Analyse des exigences performancielle : classement d'usage</b>			
Pièces	Revêtement sol	Classement d'usage	Justificatif
Hall/Dégagement 1	pvc	3.2 ou 3.3	couloirs
Bureau directeur	pvc	3.1 ou 3.2	Petits bureaux
Salle d'activité	linoléum	3.2 ou 3.3	école
Tisanerie	pvc	3.2	Petits bureaux
Locaux du personnel (vestiaire + dégagement)	carrelage		Ne concerne pas le carrelage
Locaux du personnel (sanitaire/douche)	carrelage		Ne concerne pas le carrelage

<b>A1 : Analyse des exigences performancielle : classement UPEC</b>			
Pièces	Revêtement sol	Classement UPEC	Justificatif
Hall/Dégagement 1	pvc	U4 P3 E2 C1	Tableau 6 Repère S1
Bureau directeur	pvc	U2S P3 E1 C0	Tableau 2 Repère B3
Salle d'activité	linoléum	U3 P3 E2 C1	Tableau 6 Repère S9
Tisanerie	pvc	U3S P3 E1 C1	Tableau 2 Repère B20
Locaux du personnel (vestiaire + dégagement)	carrelage	U3 P2 E2 C1	Tableau 2 Repère B17
Locaux du personnel (sanitaire/douche)	carrelage	U3 P2 E2 C1	Tableau 2 Repère B17

**Éléments de correction**

<b>A1 : Analyse des exigences performancielle : glissance</b>			
Pièces	Revêtement sol	Glissance	Justificatif
Hall/Dégagement 1	pvc	R 9 (PC 6)	29.1
Bureau directeur	pvc		Sans objet
Salle d'activité	linoléum	R 9 (PC 6)	29.2
Tisanerie	pvc	R 9 (PC 6)	0.5
Locaux du personnel (vestiaire + dégagement)	carrelage	R 10 (PC 10)	0.5
Locaux du personnel (sanitaire/douche)	carrelage	PN 18	Autres locaux Local douche sans receveur

<b>A2 : Choix du revêtement de sol linoléum et justification</b>
<p>Classe d'usage 3.3 classement UPEC U3 P3 E2 C1 glissance R9 (PC6)</p> <p>Marmorette LPX 2.5 répond aux exigences étudiées et fourchette de prix la plus basse (de 27 à 35 euros)</p>

## B1 : Article de CCTP

### 08.3.6 REVETEMENT DE SOL LINOLEUM

#### 08.3.6.1 Surface courante

L'entreprise doit la fourniture et la pose d'un revêtement de sol souple (linoléum) collé de type marbré fabriqué à partir de matières premières 100% naturelles comprenant :

- Egrenage des bétons et enduits.
- Classement d'usage minimum : 3.3.
- Classement UPEC minimum : U3 P3 E2 C1.
- Classement à la glissance minimum : PC 6 (R 9)
- Epaisseur : 2,5 mm.
- Aspect : au choix de l'architecte
- Réaction au feu : Cfl-s1 exigé.
- Collage conforme au cahier des charges du CSTB et du fabricant (DTA)

#### Localisation :

- Salle d'activité

## B2 : Article de CCTP

### 08.3.8 OUVRAGES DIVERS

#### 08.3.8.1 Baguettes de seuils

A tout changement de nature de revêtement de sols prévus au présent lot, il sera dû la fourniture et la pose d'un profil de liaison bombé suivant prescriptions du fabricant.

#### Localisation :

- En délimitation des sols souples et carrelage.

## B3 : Coordination et limites de prestation entre les lots

### 06.0.5 COORDINATION AVEC LES AUTRES LOTS

#### 06.0.5.1 Obligations de l'entreprise

Après la signature du marché, l'entreprise adjudicataire devra communiquer tous les plans de détails, réservations nécessaires à laisser dans les poutres, linteaux, dalles, etc..

Dans le cas où ces réservations n'auraient pas été communiquées en temps utile, ces ouvrages seraient réalisés aux frais de l'entreprise.

L'entreprise devra s'assurer que les ouvrages devant recevoir les prestations sont conformes aux réservations qu'il aura fournies en son temps aux autres entreprises.

Les calfeutrements entre les ouvrages du présent lot et les maçonneries devront assurer une imperméabilité parfaite à l'air et à l'eau, ainsi que les isolations phoniques et thermiques requises par la réglementation.

Pendant la durée de ses prestations sur le chantier, l'entreprise adjudicataire devra tenir celui-ci dans un état de propreté parfaite.

D'autre part, la protection de ces ouvrages devra être assurée par tous moyens à sa convenance, sans pour cela gêner les autres corps de métier intervenant sur le chantier.

#### 06.0.5.2 Limites de prestation

Au titre de ses prestations l'entrepreneur devra assurer la réalisation des travaux suivants :

- L'implantation de ses cloisons en accord avec le menuisier.
- Les réservations et découpes pour les fourreaux électriques, prises, interrupteurs, ...
- Les réservations pour grilles de ventilation, passages des gaines ou réseaux.
- Les calfeutrements au plâtre.
- Les renforts d'angles saillants
- Le ponçage des balèbres, joints, ...
- Les saignées pour câbles électriques dans la mesure où l'électricien les a précisées lors du montage de la cloison.
- Les calfeutrements autour des réseaux lors du montage des cloisons.
- L'entreprise devra prendre connaissance des limites de prestations concernant des

autres lots afin de prendre en compte dans son offre les travaux à sa charge.

#### 06.0.5.3 Interface avec les autres lots

Lot 1 : Terrassements/VRD/Gros-œuvre/Ravalements

- Vérifier la nature des planchers et du mur pignon pour déterminer le mode de fixation et les méthodes de mise en œuvre

Lot 2 : Charpente bois

- Vérification de l'entraxe des supports pour fixation des cloisons et des plafonds
- Continuité de l'étanchéité à l'air à assurer

Lot 4 : Menuiseries extérieures / Vitrierie

- Adéquation entre épaisseur du doublage et les menuiseries
- Vérification de l'étanchéité entre menuiserie sur mur pignon et gros-œuvre avant pose du doublage
- Continuité de l'étanchéité à l'air à assurer

Lot 5 : Menuiseries intérieures / Agencement

- Adéquation entre épaisseur des cloisons et les huisseries
- La pose des huisseries sera assurée par le lot 6, à charge au lot 5 de les fournir en temps et en heure

Lot 7 : Plafonds suspendus

- Réception des supports et vérification des hauteurs des cloisons
- Continuité de l'étanchéité à l'air à assurer

Lot 8 : Sols collés / Faïence

- Pour les locaux humides, le présent lot doit la protection complémentaire si nécessaire
- Le présent lot doit prévoir une colle pour céramique compatible avec les plaques de plâtre et la destination des locaux

Lot 9 : Peinture

- Réception contradictoire du support à prévoir
- Le niveau de finition demandé doit être précisé au lot 6

Lot 10 : Plomberie / Sanitaires

- Préciser les types d'appareils sanitaires (suspendus ou fixés au sol) pour prévoir les renforts éventuels
- Emplacements des incorporations et des traversés à communiquer
- Les travaux du présent lot ne doivent pas modifier les caractéristiques des parois, y compris l'étanchéité à l'air

Lot 11 : Chauffage / Ventilation

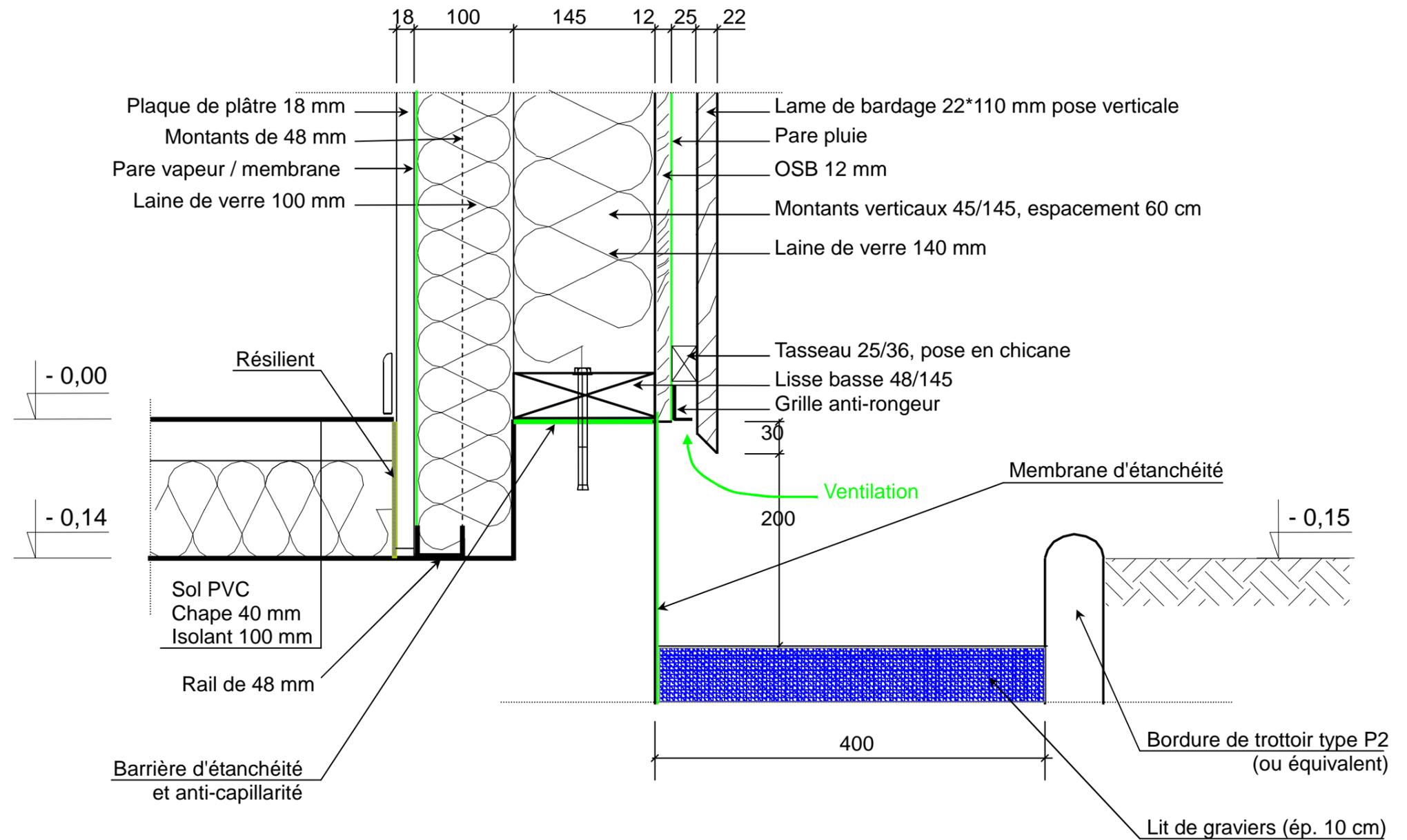
- Préciser le nombre et les emplacements des radiateurs pour prévoir les renforts éventuels
- Emplacements des incorporations et des traversés à communiquer
- Les travaux du présent lot ne doivent pas modifier les caractéristiques des parois, y compris l'étanchéité à l'air

Lot 12 : Electricité

- Vérifier la compatibilité entre les boîtiers électriques et les types de cloison
- Emplacements des incorporations et des traversés à communiquer
- Les travaux du présent lot ne doivent pas modifier les caractéristiques des parois, y compris l'étanchéité à l'air

**Eléments de correction**

BTS ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION		Session 2016
ECEDOUV	Sous épreuve U5-2 : DEFINITION DES OUVRAGES	Page 3 / 4



**Eléments de correction**

BTS ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION		Session 2016
ECEDOUV	Sous épreuve U5-2 : DEFINITION DES OUVRAGES	Page 4 / 4